

**Recyclage et valorisation France**

**SITA VERDE**

**Plateforme de compostage du Moule**

# **Rapport annuel d'activité et Dossier d'information 2018**

**Date : 26/03/2019**

**Version : 2**





**RECYCLAGE ET VALORISATION FRANCE**

**SITA VERDE**

Rue Brissac – Gardel – 97160 LE MOULE

Téléphone : 0590 23 15 40

Fax : 0590 88 95 29

## **PREAMBULE**

Le présent rapport informe sur le déroulement des différentes activités du centre de valorisation organique de SITA VERDE Le Moule (971).

Il contient tous les éléments d'information pertinents sur l'exploitation de l'installation pendant l'année 2018 suivant les dispositions de l'article 9.2.6 de l'arrêté préfectoral du 29 novembre 2016 et du Code de l'Environnement.

Ce support d'information est réalisé par SITA VERDE à l'attention de l'Inspection des Installations Classées et du public. Ce dossier est librement consultable à la mairie de la commune de Le Moule et à la préfecture de Basse Terre.

## SOMMAIRE

1.	Présentation de l'installation .....	7
1.1.	Situation administrative .....	7
1.1.1.	Autorisations .....	7
1.1.2.	Nature et capacité d'admission des déchets.....	7
1.2.	Situation environnementale.....	8
1.2.1.	Localisation.....	8
1.2.2.	Milieu naturel .....	9
1.2.3.	Activités environnantes.....	10
1.3.	Etude d'impact .....	11
2.	Activités du site classé au titre de l'année 2018 .....	12
2.1.	Moyens matériels et humains.....	12
2.2.	Réception des déchets .....	14
2.2.1.	Acceptation des déchets .....	14
2.2.2.	Organisation de l'exploitation .....	14
2.2.3.	Tonnages réceptionnés .....	15
2.3.	Valorisation organique .....	17
2.3.1.	Gamme de produits.....	17
2.3.2.	Conformité des produits sortants .....	17
2.3.3.	Tonnages valorisés .....	18
2.4.	Suivi des impacts environnementaux.....	19
2.4.1.	Gestion des effluents et suivi des rejets.....	19
2.4.2.	Eaux de ruissellement .....	19
2.4.3.	Eaux de process .....	20
2.4.4.	Suivi des autres impacts .....	20
3.	Suivi qualité, Sécurité et Environnement .....	21
3.1.	Traitement des incidents.....	21
3.2.	Management EQS.....	21
3.3.	Communication .....	22

## TABLE DES ANNEXES

- Annexe 1 : Plan d'exploitation (31/12/18)
- Annexe 2 : Étude d'impact (2015)

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 : Localisation du site (source : <a href="http://www.geoportail.gouv.fr">www.geoportail.gouv.fr</a> ) .....	8
Figure 2 : Voisinage économique du site .....	11
Figure 3 : Pont bascule .....	13
Figure 4 : Crible.....	13
Figure 5 : chargeuse .....	13
Figure 6 : Zone de vidage à quai et tunnels à aération forcée .....	14
Figure 7 : Tableau des tonnages réceptionnés sur la plateforme de tri en 2018 .....	15
Figure 8 : Représentation graphique des tonnages entrants sur la plateforme en 2018.....	16
Figure 9 : Représentation graphique des tonnages entrants sur la plateforme depuis 2012 .....	16
Figure 10 : Tableau des tonnages valorisés sur la plateforme en 2018 .....	18
Figure 11 : Représentation graphique des tonnages valorisés sur la plateforme en 2018.....	18
Figure 12 : Evolution des tonnages valorisés sur la plateforme depuis 2012.....	19



# 1. PRESENTATION DE L'INSTALLATION

---

En octobre 2008, la société SITA (Groupe SUEZ) rachète la société SOFUNAG (Groupe LORET) dans le but de développer la valorisation des déchets organiques par la production de compost en Guadeloupe. SITA VERDE offre aujourd'hui à ses clients un savoir-faire performant issu de ses longues années d'expérience ainsi qu'une solution pérenne, écologique et économique pour le traitement de leurs déchets.

## 1.1. Situation administrative

### 1.1.1. Autorisations

La société SITA VERDE est autorisée à exploiter sur la commune du Moule une installation de traitement biologique de déchets non dangereux au titre de la rubrique 3532 de la nomenclature des ICPE<sup>1</sup>.

L'exploitation est réalisée selon les prescriptions de l'arrêté préfectoral initial n°2009-2119/AD/1/4 du 17/12/2009. SITA VERDE a fait l'objet des arrêtés complémentaires suivants :

- Arrêté préfectoral complémentaire n°2016-11-29-003/SG/DICTAJ/BRA du 29/11/2016,
- Arrêté préfectoral complémentaire n°2015-035 du 28/04/2015 relatif à l'épandage de lixiviats

En complément, le site bénéficie depuis le 30/06/2016 d'un agrément sanitaire communautaire au titre de l'article 24 du règlement CE n°1069/2009 sous le numéro d'agrément FR 971-03-957. Cet agrément couvre les activités de conversion de sous-produits animaux en compost et d'entreposage de produits dérivés destinés à être utilisés comme engrais organiques ou amendements.

### 1.1.2. Nature et capacité d'admission des déchets

Le site est autorisé à traiter 156 tonnes / jour, soit 56 940 tonnes par an de déchets organiques.

SITA VERDE valorise les déchets organiques en provenance des collectivités, industriels et agriculteurs selon le processus de compostage. Leur nature et leur origine sont compatibles avec le Plan d'Elimination des déchets ménagers et assimilés du département de la Guadeloupe.

Conformément à l'arrêté préfectoral et à la réglementation, les déchets ou matériaux entrants ou susceptibles d'entrer sur la plateforme sont :

- Des déchets verts ;
- Des boues de STEP urbaines et industrielles ;
- Des déchets de l'industrie agro-alimentaire ;
- Des FFOM ;
- Des fientes ;

---

<sup>1</sup> Installations Classées Pour la Protection de l'Environnement

- Du fumier ;
- Des matières stercoraires ;
- Des matériaux inertes (sable volcanique et terre végétale entrant dans la fabrication de supports de culture).

Les produits organiques issus du compostage sont hygiénisés et stabilisés. Riches en humus et en éléments fertilisants, ils ont toutes les propriétés permettant un amendement organique de qualité des sols et des cultures.

## 1.2. Situation environnementale

### 1.2.1. Localisation

Le site est implanté au sud-est du territoire de la commune du Moule, à environ 3km du centre bourg. Il est situé sur une partie de la parcelle cadastrale AY 990 pour une surface de 36 800 m<sup>2</sup> (surface totale de la parcelle de 69 027 m<sup>2</sup>), localisée au lieu-dit « Gardel ».

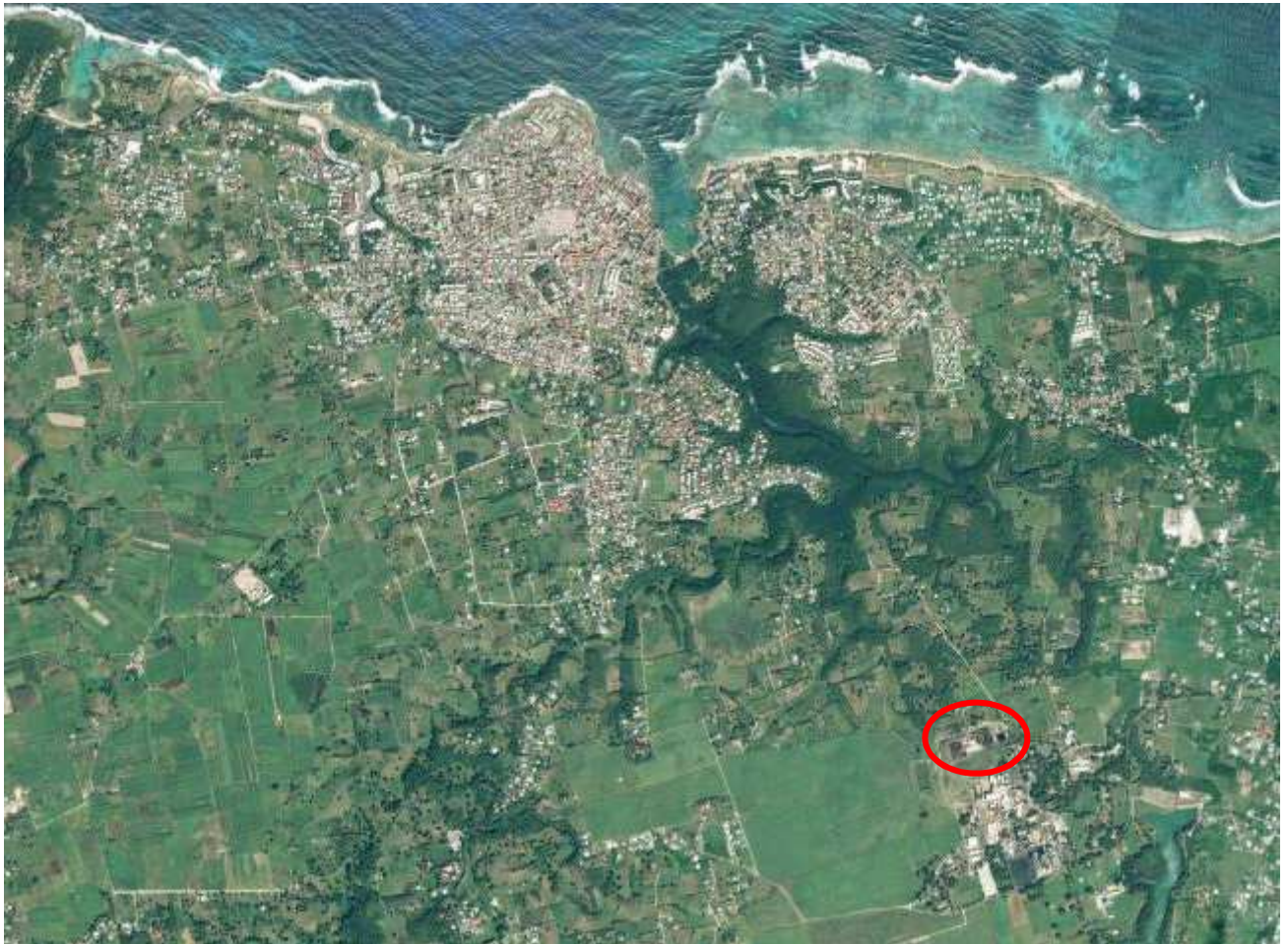


Figure 1 : Localisation du site (source : [www.geoportail.gouv.fr](http://www.geoportail.gouv.fr))

La plateforme de compostage de Gardel est située à proximité de la route nationale N5, permettant un accès rapide et aisé.



## 1.2.2. Milieu naturel

### **Faune et Flore**

Aux alentours du site, la végétation naturelle est peu développée car elle a laissé place à la culture de canne à sucre. Les bosquets proviennent de la dégradation des forêts sèches initiales dont les surfaces ont été considérablement réduites par l'homme. Le site et ses alentours ne possèdent pas de potentiel floristique particulier.

Situé à proximité de la sucrerie de Gardel, le site ne présente que peu d'intérêt pour la faune. Seules peuvent être présentes des espèces habituées à la présence de l'homme, tels que certains oiseaux et quelques rongeurs (rat, souris, ...) dont les activités leur fournissent abri et nourriture. Ainsi, le site étudié, n'offre pas de biotope favorable à la faune. Les quelques espèces observées sont des espèces très communes, habituées à la présence humaine.

### **Contexte géologique et hydrogéologique**

La géologie au niveau de la plateforme de compostage est caractérisée par des argiles plastiques en surface et des formations marno-calcaires plus en profondeur.

La masse d'eau souterraine située au droit du site est nommée « Calcaires de Grande-Terre » (code FRIG001). Elle est à dominante sédimentaire et son écoulement est majoritairement libre. Sa surface totale est de 666 km<sup>2</sup>. Elle est affleurante sur 596 km<sup>2</sup>, soit sur 89 % de sa surface. L'alimentation des nappes de Grande-Terre est assurée uniquement par l'infiltration d'eau météorique.

Le site du projet est en dehors de toute zone de protection de captage d'eau potable.

### **Hydrologie**

Compte-tenu de la différence des reliefs et de la forte irrégularité spatiale des précipitations, le réseau hydrographique de l'archipel est très diversifié. Sur Basse-Terre, plus de 50 cours d'eau à écoulement permanent sont présents alors que sur Grande-Terre, le réseau hydrographique est essentiellement composé de "ravines" qui ne coulent que lors de précipitations importantes lorsque les sols sont saturés en eau.

La rivière d'Audoïn qui coule à environ 1,2 km au Nord-Ouest de la plateforme constitue le seul cours d'eau permanent du secteur. Les ravines présentes aux alentours du site sont tous des cours d'eau intermittents. Trois ravines drainent le plateau de Gardel dans lequel se trouve la plateforme de compostage, dont la ravine La Gavaudière vers laquelle s'écoulent les eaux pluviales de la plateforme de compostage, après traitement par déshuileur-débourbeur.

### **Climatologie**

La Guadeloupe bénéficie d'un climat tropical modéré par des influences maritimes et par les Alizés. Il se caractérise par une forte chaleur (25°C en moyenne annuelle), une faible amplitude thermique (de 5 à 8°C), un taux d'humidité avoisinant les 95% et des alizés qui soufflent plus de 300 jours par an. On distingue deux périodes climatiques :

- La saison sèche (appelée carême) de décembre à mai,
- La saison des pluies (appelée saison cyclonique ou hivernage) de juin à novembre.

Sur le secteur la pluviométrie moyenne est d'environ 1 260 mm pour l'année 2018. Les vents dominants sont les alizés et sont de secteur est / nord-est.

### **Servitude et classification**

Le site n'est pas situé dans les périmètres de protection :

- De monuments historiques, de sites classés, de sites inscrits ou de sites archéologiques
- De sites naturels d'intérêt faunistique et floristique
- D'un parc national.

Il n'apparaît pas comme susceptible de remettre en cause les objectifs et dispositions du SDAGE.

Il n'est pas dans une zone inondable. En revanche, il est classé en zone 3 pour le risque sismique (risque fort), tout comme l'ensemble de la Guadeloupe.

La commune de Le Moule n'est pas considérée comme une zone à risque volcanique.

Aucun impact potentiel sur le transport aérien n'est à relever.

### **1.2.3. Activités environnantes**

#### **Voisinage**

Le lieu-dit « Gardel » compte plusieurs habitations dispersées, à l'image des hameaux de la commune du Moule.

Les habitations les plus proches du site se trouvent au Nord, à l'Est et au Sud-Est. Les secteurs Ouest et Sud-Ouest, essentiellement occupés par des champs de canne à sucre ne présentent pas d'habitations dans un rayon d'environ 800 m. Enfin, le secteur Sud est occupé par la sucrerie de Gardel.

#### **Activités économiques**

Sur le territoire de la commune, et à proximité immédiate du site, se trouve la dernière sucrerie active de la Guadeloupe continentale, l'usine de Gardel, fondée en 1870. La distillerie Damoiseau, (production de rhum) y est également établie, alimentée par les planteurs de canne vivant aux alentours.

La commune abrite par ailleurs une centrale thermique qui produit 27 % de l'énergie électrique livrée en Guadeloupe (données 2015) et exploitée par la société ALBIOMA. Le site est situé à proximité de cette centrale.



*Figure 2 : Voisinage économique du site*

### **1.3. Etude d'impact**

Il n'y a pas eu de mise à jour de l'étude d'impact en 2018. La dernière étude d'impact, réalisée en 2015, est jointe en annexe.

## **2. ACTIVITES DU SITE CLASSE AU TITRE DE L'ANNEE 2018**

---

### **2.1. Moyens matériels et humains**

L'exploitation de l'installation est assurée par une équipe de huit personnes :

- Un responsable de site,
- Un attaché d'exploitation,
- Deux employées administratives,
- Trois conducteurs d'engins,
- Un Agent d'entretien

L'installation bénéficie également de l'appui de ses services transversaux (services commercial, qualité – sécurité – environnement, comptabilité...) situés au siège.

Plusieurs équipements mobiles nécessaires au bon fonctionnement de l'installation sont présents sur le site, parmi lesquels :

- Deux chargeuses Liebherr (L566 et L550)
- Une pelle hydraulique Hyundai,
- Un transpalette de marque Clark,
- Un crible mobile Hantsch Komptech Magnum II

L'installation est également dotée des équipements fixes suivants :

- Un bâtiment regroupant les bureaux administratifs et les locaux sociaux
- Un pont bascule d'une portée de 50 tonnes permettant les pesées des camions en entrée et en sortie de site
- Un double portique de détection de la radioactivité qui, placé en entrée de pont bascule, contrôle la non radioactivité des déchets entrant sur site
- Une zone technique composée de 3 containers abritant : une cuve de stockage de carburant de 3000L double paroi avec détecteur de fuite et un système de distribution, un atelier technique et de stockage des pièces de rechange, du matériel d'intervention contre les incendies, des produits de fonctionnement courant des engins (huile, graisse ...) stockés sur rétention
- Un abri pour deux groupes électrogènes alimentant le site en électricité
- Une aire de lavage
- 8 tunnels de fermentation munis d'un système d'aération forcée

L'ensemble du matériel et des installations fait l'objet des visites périodiques réglementaires.

Pour compléter, le site fait appel à des sous-traitant pour :

- le broyage des déchets entrants : la société GSE met à disposition sur site un broyeur et un agent de broyage ainsi qu'une pelle à grappin avec chauffeur pour le chargement du broyeur
- La location de pelle et chargeuse avec chauffeur.

Enfin, la surveillance du site est assurée depuis 2014 par un système de vidéosurveillance 24h / 24.



*Figure 3 : Pont bascule*



*Figure 4 : Crible*



*Figure 5 : chargeuse*

## 2.2. Réception des déchets

### 2.2.1. Acceptation des déchets

Les déchets autorisés à entrer sur site sont reçus du lundi au jeudi de 7h à 15h et le vendredi de 7h à 14h. En période de réception de vinasses, environ 6 mois dans l'année de février à juillet, le site est également ouvert le samedi de 6h30 à 12h30.

Les déchets sont acceptés sur site après fourniture par le Client des documents obligatoires : Fiche d'Information préalable et Certificat d'Acceptation Préalable pour les déchets présentant des critères d'acceptation spécifiques soumis à la procédure de caractérisation complémentaire. Des contrôles administratifs et de conformité des déchets sont opérés lors de leur arrivée sur site.

### 2.2.2. Organisation de l'exploitation

Trois zones de vidage ont été aménagées pour réceptionner les matières premières pour valorisation sur la plateforme de SITA VERDE :

- La zone de vidage à plat pour les déchets végétaux et le bois
- La zone de vidage à quai pour les produits semi-liquides (vinasse, fientes)
- La zone de vidage en tunnels pour les boues de STEP.

L'aire de réception des déchets verts est une aire en enrobé d'environ 3 500 m<sup>2</sup>. Elle permet la réception, le broyage et le stockage des déchets verts broyés avant mélange.

Le quai permet la livraison des produits semi-liquides de manière plus aisée et de maintenir la voirie propre en évitant le contact des produits avec les roues des camions de livraison et des engins.



Figure 6 : Zone de vidage à quai et tunnels à aération forcée

Le déchet vert broyé sert ensuite essentiellement de base pour les différents mélanges, il peut également être composté en mono-produit.

Le mélange avec les boues de STEP se fait directement dans les tunnels de fermentation. Opérationnels depuis 2014, ces derniers permettent une aération forcée d'une partie des produits afin d'accélérer le processus de dégradation de la matière organique par compostage.

Cette aire est constituée de 8 casiers de 110 m<sup>2</sup>. L'aire de fermentation comprend aussi une galerie technique décaissée permettant la mise en place des réseaux aériens et l'accès à l'opérateur aux équipements de pilotage.

Le mélange avec les vinasses se fait de la même manière que pour les boues, directement dans le casier de réception avant d'être transporté pour mise en andain sur la plateforme.

### 2.2.3. Tonnages réceptionnés

Le tableau des tonnages réceptionnés sur la plateforme est présenté ci-après :

	Déchets verts	Palettes + bois broyés	Boues de STEP urbaine	Boues de STEP industrielle	Vinasses	Sargasses	Fientes, fumiers et matières stercoraires	Autres	TOTAL
janvier	5409,30	49,82	117,20	0	0	0	235,74	0	<b>5812,06</b>
février	2723,32	49,56	5,26	156,72	122,18	0	232,3	0	<b>3289,34</b>
mars	2942,66	227,12	171,22	10,12	2336,12	0	249,32	0	<b>5936,56</b>
avril	3189,92	37,24	91,44	5,06	1837,54	0	259,72	0	<b>5420,92</b>
mai	3215,16	54,16	156,80	4,58	1844,42	0	180	110,02	<b>5455,12</b>
juin	3472,16	78,04	98,88	4,34	2079,56	0	181,44	0	<b>5914,42</b>
juillet	3095,06	19,66	277,36	8,56	1811,16	0	186,36	107,92	<b>5398,16</b>
août	2972,14	87,26	134,56	8,68	79,98	0	226,52	0	<b>3509,14</b>
septembre	3138,06	48,24	62,30	0	0	0	221,54	0	<b>3470,14</b>
octobre	4456,52	56,66	118,04	9,08	0	0	241,26	0	<b>4881,56</b>
novembre	3469,62	83,28	57,58	5,40	0	0	238,16	0	<b>3854,04</b>
décembre	2930,48	56,08	39,80	4,48	0	0	201,78	0	<b>3232,62</b>
<b>TOTAL</b>	<b>41014,40</b>	<b>847,12</b>	<b>1330,44</b>	<b>217,02</b>	<b>10110,96</b>	<b>0</b>	<b>2654,14</b>	<b>217,94</b>	<b>56174,08</b>

Figure 7 : Tableau des tonnages réceptionnés sur la plateforme de tri en 2018

Le tonnage exceptionnel de déchets verts reçus en janvier 2017 est la conséquence de l'Ouragan MARIA de septembre 2017.

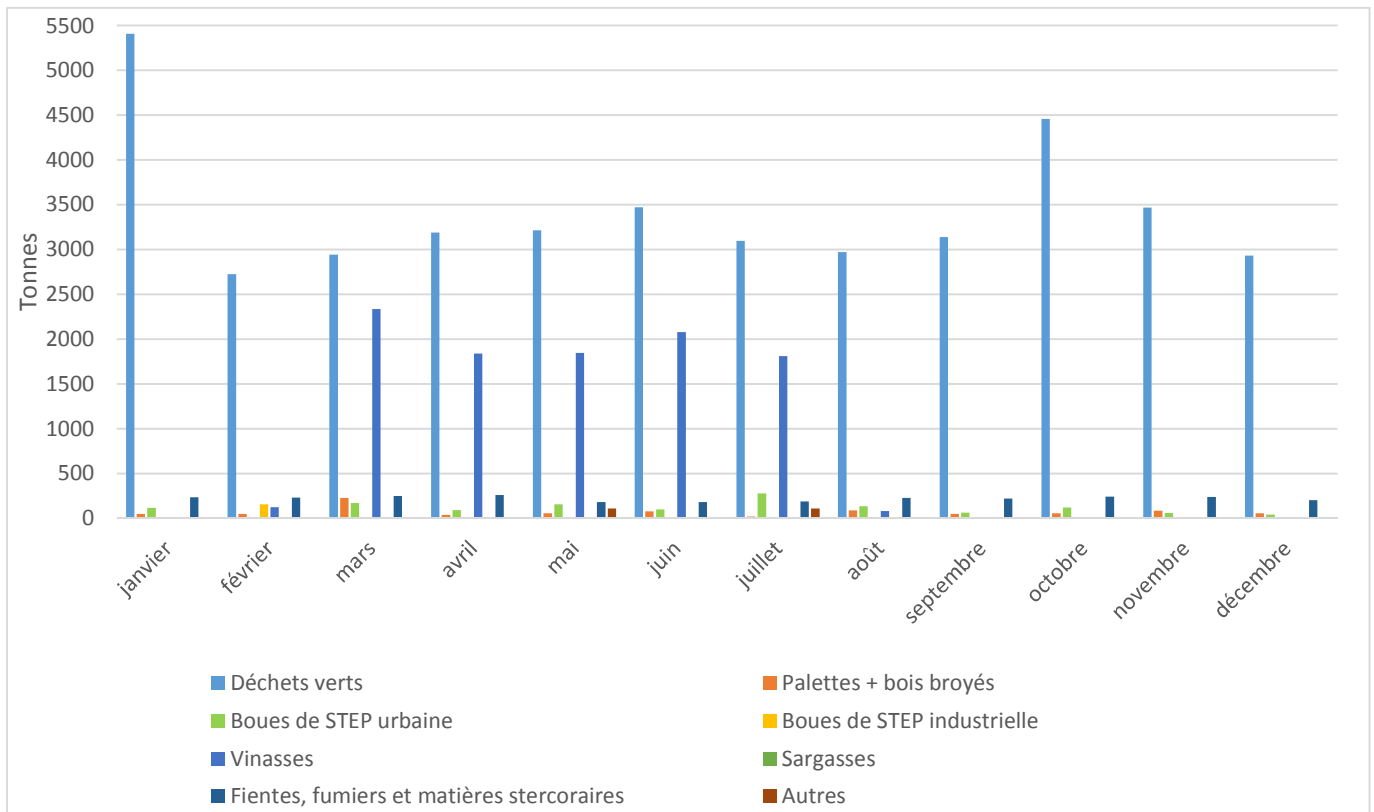


Figure 8 : Représentation graphique des tonnages entrants sur la plateforme en 2018

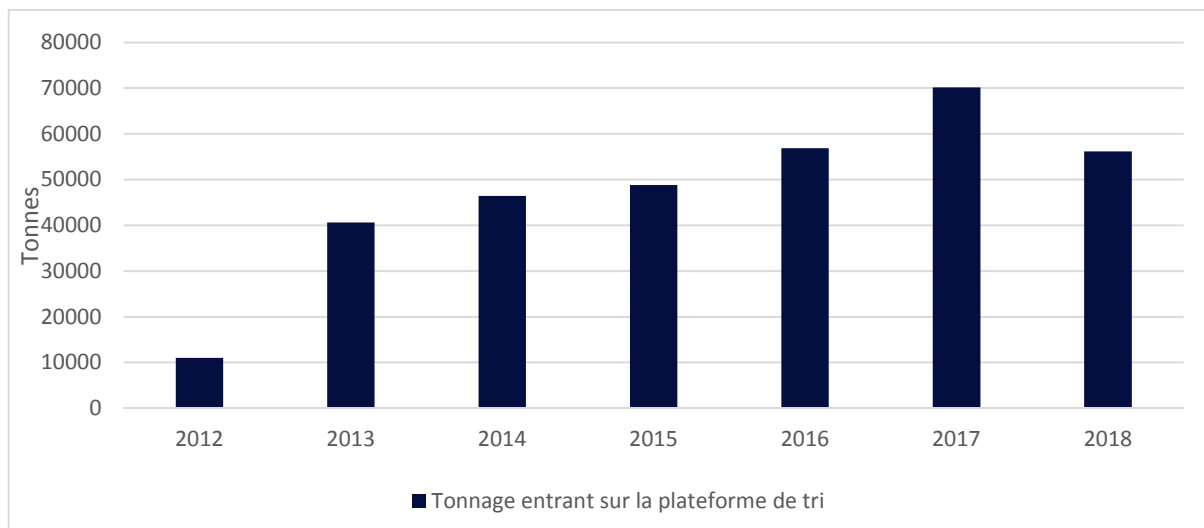


Figure 9 : Représentation graphique des tonnages entrants sur la plateforme depuis 2012



## 2.3. Valorisation organique

### 2.3.1. Gamme de produits

Différents mélanges de matières premières sont réalisés permettant la production de composts normalisés.

#### **Compost normalisé NF U 44-051 : amendements organiques :**

- FERTIGWA : compost à base végétale enrichi en fientes de poules, qui apportent les éléments fertilisants.
- VEGEGWA criblé : compost à base végétale (déchets verts ou bagasse) en mélange avec de la vinasse. C'est un amendement riche en matières minérales qui améliore la structure des sols.
- BIOGWA : compost à base végétale, structurant des sols, riche en vie microbienne nécessaire au fonctionnement biologique du sol.

#### **Compost normalisé NF U 44-095 : compost contenant des MIATE<sup>2</sup>,**

- FERTIGWA B : compost issu du co-compostage de boues de STEP et de déchets verts, recommandé pour les grandes cultures et l'aménagement des espaces urbains.

#### **Compost normalisé NF U 44-551 : support de culture :**

- TEROGWA : le support de culture universel, pour toutes utilisations professionnelles ou grand public.
- TERRE VEGETALE : substrat enrichi de matières organiques végétales.

### 2.3.2. Conformité des produits sortants

L'élévation de température observée durant le processus de compostage permet une hygiénisation du mélange par élimination des agents pathogènes.

Les composts produits sont analysés selon les modalités définies sur le planning annuel de suivi des produits finis. Ce programme est établi conformément aux prescriptions de l'arrêté préfectoral du 29/11/2016 et en suivant les recommandations de contrôle des produits commercialisables selon les standards des normes NFU-44 051, NFU-44 095 et NFU 44-551. Il prend également en considération les exigences de l'agrément sanitaire n° FR971-03-957 du 30/06/2016 pour le FERTIGWA.

Les échantillons de produits prélevés sur la plateforme sont envoyés pour analyse dans un laboratoire accrédité COFRAC. Les méthodes d'échantillonnage sont réalisées selon les bonnes pratiques en matière de prélèvement / échantillonnage indiquées par le laboratoire.

Enfin, les produits TEROGWA, BIOGWA et VEGEGWA criblé sont utilisables en agriculture biologique (UAB) conformément au règlement CE n°834/2007. Cette utilisation est renouvelable chaque année et est autorisée par l'organisme de contrôle ECOCERT SA.

---

<sup>2</sup> Matières d'Intérêt Agronomique issues du Traitement des Eaux

### 2.3.3. Tonnages valorisés

Le tableau des tonnages valorisés sur la plateforme est présenté ci-après :

	Produits NFU 44 051	Produits NFU 44 095	Produits NFU 44 551	TOTAL
janvier	1084,46	84,82	23,68	<b>1192,96</b>
février	1256,40	0	26,08	<b>1282,48</b>
mars	1131,50	0	2,76	<b>1134,26</b>
avril	786,82	0	5,92	<b>792,74</b>
mai	868,40	14,96	39	<b>922,36</b>
juin	135,42	33,18	24,74	<b>193,34</b>
juillet	774,66	0	47,66	<b>822,32</b>
août	314,32	87,80	10,12	<b>412,24</b>
septembre	93,10	2,12	13,60	<b>108,82</b>
octobre	578,86	78,36	0	<b>657,22</b>
novembre	30,28	0	0	<b>30,28</b>
décembre	45,26	0	0	<b>45,25</b>
<b>TOTAL</b>	<b>7099,48</b>	<b>301,24</b>	<b>193,56</b>	<b>7594,28</b>

Figure 10 : Tableau des tonnages valorisés sur la plateforme en 2018

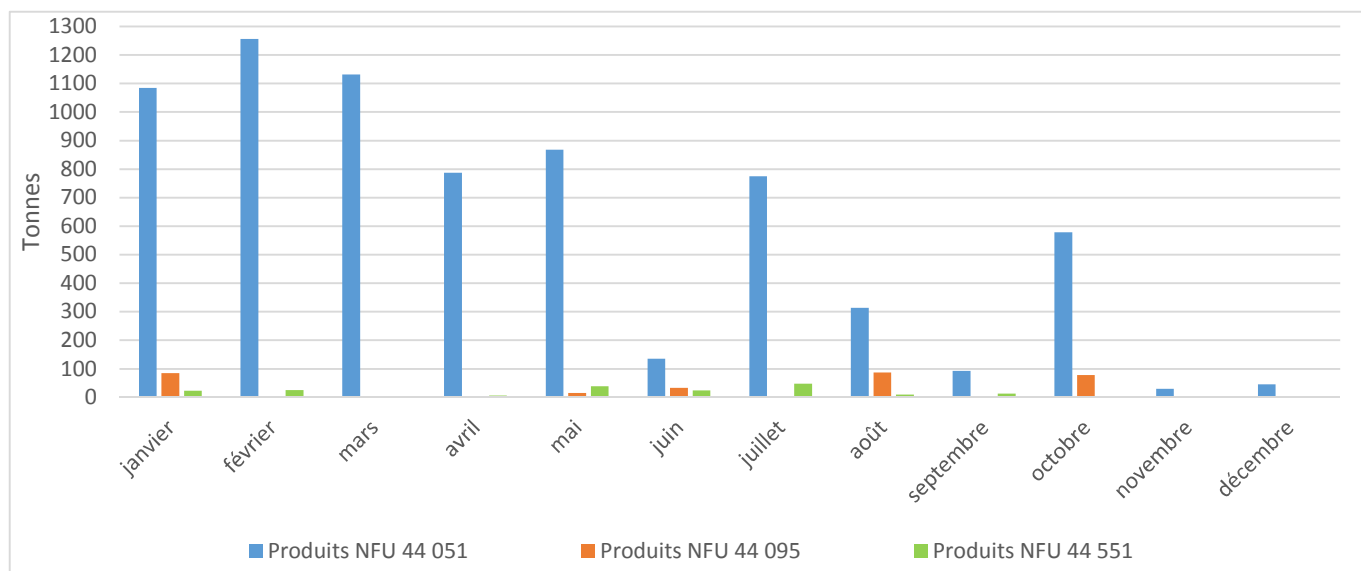


Figure 11 : Représentation graphique des tonnages valorisés sur la plateforme en 2018

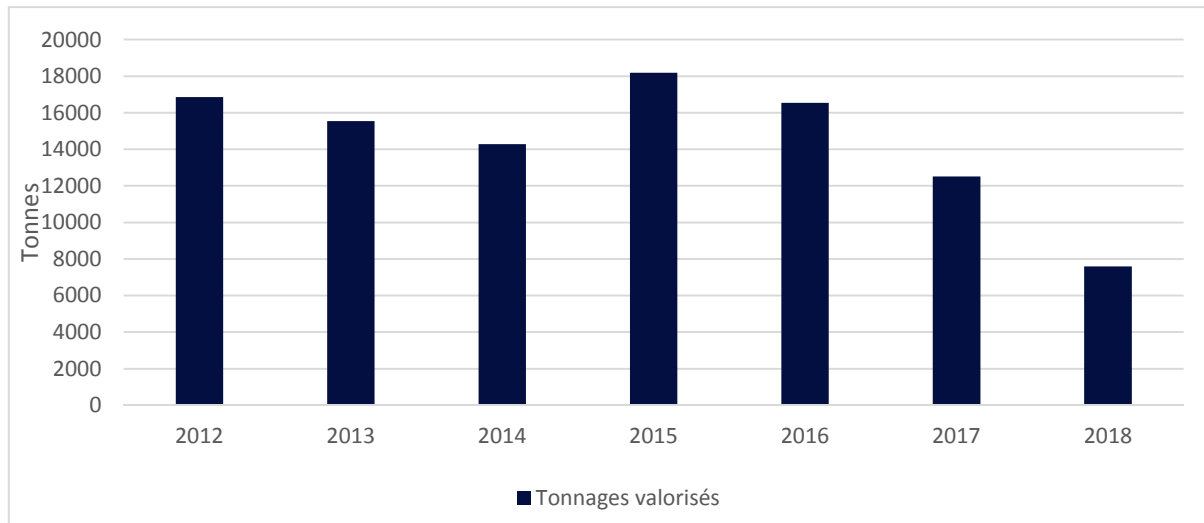


Figure 12 : Evolution des tonnages valorisés sur la plateforme depuis 2012

Les composts sont valorisés principalement au sein du monde agricole. Entre 2012 et 2016 la moyenne annuelle valorisée est de 16 000 tonnes. A partir de fin 2017, c'est-à-dire après le cyclone Maria l'agriculture guadeloupéenne s'est retrouvée en difficultés et sans trésorerie. L'année 2018 représente une moyenne basse d'une agriculture qui se relève.

D'autre part, l'année 2018 a été pénalisée par la panne importante du crible sur la période du dernier trimestre.

## 2.4. Suivi des impacts environnementaux

### 2.4.1. Gestion des effluents et suivi des rejets

L'exploitation du site produit deux types d'effluents : les eaux propres ou de ruissellement, et les eaux issues des process.

Les différentes aires d'exploitation ont été réparties afin de garantir la maîtrise des eaux et d'assurer la gestion séparative des effluents issus du process et des eaux propres.

### 2.4.2. Eaux de ruissellement

Les eaux de ruissellement récupérées par les toitures et la voirie principale de circulation sont envoyées, après passage dans un séparateur hydrocarbures, dans le milieu naturel de la ravine la Gavaudière.

Le séparateur hydrocarbures est nettoyé tous les 3 mois par une société spécialisée, et chaque fois que nécessaire.

En 2018, un programme d'analyse des eaux en sortie de séparateur a été mis en place. 4 analyses ont été réalisées entre décembre 2017 et novembre 2018. Aucune dérive importante n'a été constatée.

### 2.4.3. Eaux de process

Ces eaux sont produites par la lixiviation des stocks et le ruissellement des eaux de pluie sur les aires contenant du produit. Afin d'éviter toute pollution du milieu naturel par infiltration, l'ensemble du site est imperméabilisé à l'aide de béton ou d'enrobé.

Les effluents dits de process sont collectés dans un fossé imperméable situé en limite sud du terrain. Ce fossé bétonné achemine les effluents vers un bassin de lagunage d'une capacité utile de 3000 m<sup>3</sup>. Un déboureur déshuileur est aménagé en amont du bassin de lagunage. Les eaux de la lagune sont réutilisées dans le process pour l'arrosage des produits ou valorisées sur plan d'épandage pour la partie excédentaire, conformément à l'arrêté préfectoral correspondant. A ce jour, le plan d'épandage n'a pas encore été mis en œuvre pour des raisons essentiellement organisationnelles par rapport aux cultures visées.

Le niveau du bassin est contrôlé par une sonde et un registre des niveaux hauts est tenu à jour. Un niveau haut correspond à une hauteur de 2,50 mètres d'eau soit 50 cm en dessous du bord.

### 2.4.4. Suivi des autres impacts

#### **Prévention des nuisibles**

Afin de lutter contre le développement des rongeurs, un contrat de dératisation a été passé avec la société spécialisée PURIFIA CONCEPT. Leur fréquence d'intervention est au minimum trimestrielle et peut être amplifiée autant que de besoin, avec obligation de résultats.

#### **Prévention des odeurs**

Une étude odeurs a été réalisée en avril 2013. N'ayant pu être réalisée en 2018, soit 5 ans plus tard comme imposé dans l'arrêté préfectoral, en raison du manque de prestataire pour cette mission, une nouvelle étude est programmée en 2019.

Toutefois, la configuration actuelle de l'exploitation permet de limiter les odeurs, et aucune plainte relative à ce sujet n'a été enregistrée en 2018.

#### **Prévention des émissions sonores**

Une étude d'impact acoustique réglementaire a été réalisée en juillet 2018 par la société Caraïbes Environnement.

Il apparaît que les niveaux sonores mesurés à l'ouest du site ainsi que les valeurs d'émergence mesurées en zones à émergence réglementée sont conformes à la réglementation en vigueur. De plus, aucune composante tonale ne fut détectée lors des mesurages, les émissions sonores du site sont donc conformes vis-à-vis des tonalités marquées.

Une nouvelle étude bruit sera réalisée 5 ans plus tard, soit en 2023.

#### **Traitement des demandes des riverains**

Un registre des plaintes est tenu à jour sur site permettant un suivi rigoureux de ces dernières. En 2018, aucune plainte n'a été recensée.

## 3. SUIVI QUALITE, SECURITE ET ENVIRONNEMENT

---

### 3.1. Traitement des incidents

L'activité enregistre 51 signalements d'accidents / incidents en 2018 :

- 44 concernent des dégradations de machines, matériels ou équipements, que ce soit en interne ou en externe.
- 3 concernent des presque accidents ou des accidents sans arrêt de personnel ou de personnel extérieur.
- 3 concernent des débordements de bassin (dont un consécutif à l'incendie du 7 avril) ayant fait l'objet d'une information auprès de la DEAL.
- 1 concerne un incendie : le 7 avril 2018, un incendie s'est déclaré dans le stock de déchets verts broyés. Les moyens mis en œuvre ont permis de rapidement maîtriser l'évènement. Bien que maîtrisé, l'incendie est resté menaçant avec un foyer profond, ce qui a conduit au maintien de la vigilance. Cet évènement a fait l'objet d'une déclaration à la DEAL.

Tous ces incidents sont soit déjà traités, soit en cours de traitement.

Les bonnes pratiques (conformité des déchets, port des EPI) sont rappelées au quotidien par les équipes du site.

### 3.2. Management EQS

#### Environnement

SITA Verde est certifiée ISO 14 001 depuis novembre 2012 pour ses activités de valorisation biologique de déchets non dangereux. Cette certification est venue souligner l'engagement dans la démarche de développement durable initiée à l'occasion des travaux de mise en conformité réalisés en 2012.

Les équipements de traitement et les nouveaux suivis engagés, sont quant à eux une indication de la technicité mise en œuvre afin d'assurer un pilotage raisonné et respectueux de la réglementation environnementale du site.

#### Sécurité

Afin de garantir la sécurité de tous, personnel SITA VERDE comme intervenants extérieurs et visiteurs, un certain nombre d'outils et d'équipement ont été déployés sur site, notamment :

- Le plan de circulation, ainsi que le plan d'intervention,
- Le protocole de sécurité accompagné des consignes de sécurité à destination des chauffeurs, ainsi qu'un émargement de ces derniers attestant de la prise de connaissance des consignes
- La réalisation des plans de prévention,
- Les moyens de protection incendie,

- Les consignes sur les conduites à tenir en situations d'urgence.

Un Quart d'Heure Prévention consacré à la discussion autour d'un thème lié à la sécurité défini à l'avance est réalisé pour l'ensemble du personnel chaque semaine.

### **3.3. Communication**

Une dizaine de visites ont été organisées en 20187 sur le site avec des agriculteurs, des élus, des organismes de formation...

Par ailleurs, SITA VERDE est intervenu en tenant des stands et en proposant des ateliers dans de nombreuses manifestations extérieures telles que :

- Le salon de la nature en mai
- Le village de l'économie circulaire en octobre
- La semaine européenne du développement durable en novembre



**RECYCLAGE ET VALORISATION FRANCE**

**TABLE DES ANNEXES**

**ANNEXE 1** : Plan d'exploitation (31/12/18)

**ANNEXE 2** : Étude d'impact initiale (2015)